

Berne, 01.07.2020

Comité de pilotage P-9

Appel à projets : consolidation des réseaux et développement des parcours professionnels

swissuniversities
Effingerstrasse 15
3001 Berne
www.swissuniversities.ch

Didactique disciplinaire : consolidation des réseaux et développement des parcours professionnels (Contributions liées à des projets ('PgB') 2021-2024) – P-9

Sous-projet 1 (TP1) : Consolidation des réseaux

Instructions pour le dépôt des demandesde projets

Le présent document s'applique sous réserve des décisions des organes compétents (décision de financement du Conseil universitaire suisse en novembre et décisions budgétaires parlementaires).

Les demandes doivent être conformes aux spécifications de l'appel à projets et être soumises à l'aide du [formulaire de demande](#). Un [formulaire Excel](#) est également disponible comme outil de travail.

Contenu

1. Contexte et objectif de l'appel à projets
2. Cadres, modalités de l'appel à projets et critères
3. Modalités de financement
4. Procédures pour le dépôt et évaluation des demandes

1. Contexte et objectif de l'appel à projets

Pour toutes les hautes écoles (HEU, HES, HEP) impliquées dans la formation des enseignantes et enseignants, le développement et l'établissement à long terme des didactiques disciplinaires en tant que domaine scientifique sont d'importance stratégique. En effet, les didactiques disciplinaires constituent un véritable domaine de compétences dans la formation des enseignantes et enseignants et participent au développement du profil des hautes écoles concernées. Les connaissances en didactique contribuent à la résolution des défis sociaux actuels et futurs et revêtent donc une importance particulière dans une société de la connaissance.

Bern, 01.07.2020

Comité de pilotage P-9

Appel à projets : consolidation des réseaux et développement des parcours professionnels

swissuniversities

Le développement des compétences scientifiques en didactiques disciplinaires a été encouragé avec succès par le programme P-9 « [Développement des compétences scientifiques en didactiques disciplinaires 2017-2020](#) », soutenu par des fonds fédéraux ([contributions liées à des projets](#)). Grâce à son financement étendu et diversifié, le P-9 17-20 permet(tait) des activités de développement dans le domaine des programmes d'études (programmes de master), de la promotion de la relève (doctorat, master et postdoc) et de la mise en réseau (réseaux didactiques disciplinaires).

Afin de consolider les structures créées dans le cadre du P-9 17-20, swissuniversities a choisi d'encourager plus spécifiquement certaines activités dans le cadre de la prochaine période à travers le programme [P-9 « Didactique disciplinaire : Consolidation des réseaux et développement des parcours professionnels » 2021-2024](#).

La nécessité de la mise en réseau et de la pérennisation des réseaux en didactiques disciplinaires est évidente en Suisse (mots clés : masse critique, défis linguistique et culturel). Par ailleurs, les didactiques disciplinaires ne sont pour la plupart pas encore très bien établies. Le **sous-projet 1** (TP1) doit ainsi permettre la consolidation des réseaux existants. Les projets soumis ont donc pour objectif la consolidation d'un, ou plusieurs, de ces réseaux ainsi que le renforcement de la promotion de la relève.

Le TP1 vise également à assurer la consolidation des programmes de master en didactiques disciplinaires mis en place sous forme de réseaux et pour lesquels le développement n'est pas encore achevé. Pour certains programmes de master, la coopération entre les hautes écoles de différents types peut encore constituer un défi (admission/inscription, administration, transfert de crédits, organisation d'examens, etc.). Les fonds du programme 2021-2024 pourront ainsi être utilisés, entre autres, pour améliorer les conditions cadres permettant de relever ces défis.

Ce qui suit s'applique à toutes les demandes de projets déposées dans le cadre de cet appel à projets (également aux demandes n'incluant pas de programme de master associé) : un des objectifs est de parvenir à une coordination transparente entre les différents systèmes de formation des futurs enseignantes et enseignants ainsi qu'à un important échange de compétences entre HEU, HES et HEP.

Les hautes écoles et leur personnel sont invités à soumettre leurs demandes de projets répondant aux objectifs généraux du programme ainsi qu'aux conditions et critères suivants :

2. Cadres, modalités de l'appel à projets et critères

Cadres

Le Comité de pilotage gère la bonne marche de la présente procédure d'appel à projets et décide du financement des projets selon un catalogue de critères définis (voir ci-dessous). Un groupe d'expertes et experts est chargé de vérifier le respect et la pondération de tous

les critères obligatoires et souhaités énumérés ci-dessous dans le cadre de l'évaluation des propositions de projet. Le Comité de pilotage octroie les subventions en tenant compte des résultats de l'évaluation du groupe d'expert-e-s.

Modalités de l'appel à projets et critères

swissuniversities

Éligibilité

Toutes les [hautes écoles et autres établissements d'enseignement supérieur sont éligibles](#) (financement de projets).

Toutes les hautes écoles actives dans [un centre de compétence en didactique disciplinaire ou dans un réseau de didactiques disciplinaire et/ou dans un master de didactiques disciplinaire](#) peuvent soumettre des projets communs avec leurs partenaires de réseau et tout autre partenaire possible.

Sélection

Aucune répartition par type de haute école ne sera effectuée. Toutefois, le but du programme est de promouvoir toutes les disciplines didactiques. Il s'agit également de promouvoir et consolider des réseaux forts et de réseaux plus faibles. Les projets qui présentent les demandes les plus convaincantes selon les critères requis seront soutenus.

Critères

Les projets soumis doivent **obligatoirement** répondre aux critères suivants :

- Ils sont basés sur la [coopération entre deux ou plusieurs hautes écoles](#) dans un domaine spécifique, [au moins une des hautes écoles devant être une HEU ou une HES](#).
- [Ils doivent avoir été soutenus dans le cadre du P-9 2017-2020 \(TP1 ou TP2\)](#). Le financement est essentiellement destiné à soutenir la consolidation des structures existantes. [Par ailleurs, des projets regroupant deux ou plusieurs réseaux soutenus dans le cadre du P-9 17-20 sont également possibles](#).
- Ils peuvent démontrer la réalisation des objectifs et de succès dans le cadre du programme 17-2.
- Ils sont de nature consolidante, et
- ils encouragent les échanges nationaux et internationaux avec la communauté scientifique.
- Ils se concentrent sur l'échange d'informations et [plus particulièrement sur le renforcement de la promotion de la relève](#).
- Consolidation et renforcement des structures : Ils visent l'institutionnalisation à long terme. [Les institutions concernées démontrent la manière dont elles intègrent le projet dans leurs structures après la fin du financement](#).
- Echange entre les hautes écoles, le projet

... permet l'intégration de tous les acteurs d'une communauté de didactique disciplinaire, même s'il agit de plusieurs réseaux ;

.... a une réputation nationale et internationale dans un domaine particulier (p.ex., participation de nombreuses institutions dans le domaine correspondant) ;

.... observe de manière explicite et démontrable les résultats de la recherche internationale.

En outre, il est **souhaitable** que les projets soumis présentent les caractéristiques suivantes, ils :

swissuniversities

- répondent aux besoins qualitatifs et quantitatifs des hautes écoles en matière de promotion de la relève ;
- facilitent l'intégration de la relève dans les structures existantes et nouvelles ;
- s'attachent aux défis de la coopération entre les hautes écoles ;
- favorisent la stabilisation institutionnelle des masters en didactiques disciplinaires et assurent ainsi la qualité scientifique dans le domaine des didactiques disciplinaires ;
- contribuent au renforcement de la diversité des didactiques disciplinaires.
- Diversité : il encourage activement l'égalité des chances, utilise le potentiel existant et contribue à la diversité de la relève, indépendamment du sexe, du handicap ou d'autres dimensions de la diversité. swissuniversities fournit une [Checklist Diversity](#) à cet effet.
- Un regroupement de plusieurs projets soutenus dans le cadre du P9 2017-2020 du même domaine est explicitement souhaitée.

3. Modalités de financement

Un total de 5 millions de francs suisses, inclus les moyens réservés à la coordination et l'administration, est disponible pour l'ensemble du programme P-9 pour les années 2021-2024. Précisons que ces chiffres ci-dessous sont sous réserve de leur approbation par la Conférence suisse des hautes écoles et du Parlement :

	2021	2022	2023	2024	Total
Sous-projet 1	679'250.-	679'250.-	679'250.-	679'250.-	2'717'000.-
Sous-projet 2a	355'000.-	355'000.-	355'000.-	355'000.-	1'420'000.-
Sous-projet 2b	70'000.-	70'000.-	70'000.-	70'000.-	280'000.-
Administration du programme	145'750.-	145'750.-	145'750.-	145'750.-	583'000.-
Moyens disponibles *	1'250'000.-	1'250'000.-	1'250'000.-	1'250'000.-	5'000'000.-

Le volume financier de la demande de projet tient compte du cadre financier global. Le montant demandé par projet doit s'élever à un minimum de 100'000 CHF et à un maximum de 300'000.- CHF sur les quatre ans.

La demande de contribution fédérale se base sur les coûts totaux budgétés du projet. Un maximum de 50 % du coût total du projet peut être couvert par le financement fédéral. Les

hautes écoles concernées apportent des fonds propres au minimum égaux au financement fédéral demandé.

Le **financement accordé doit contribuer** à la réalisation des objectifs du programme¹ et peuvent être utilisés afin de financer les éléments suivants:

- Les charges (frais de personnel et de matériel) des hautes écoles impliquées résultant du développement et la mise en œuvre des projets ainsi que de la diffusion des expériences et résultats.
- Les charges (frais de personnel et de matériel) relatives à la coordination des projets.

4. Procédures pour le dépôt et l'évaluation des demandes

4.1 Exigences formelles et de contenu

Forme	<u>La demande est envoyée par le biais des documents « Formulaire de demande de projet » et « Formulaire de budget » fournis pour le P-9, à la fois en format PDF et Word.</u>
Langue	La demande peut être déposée en français, allemand ou anglais.
Contenu	La demande contient toutes les informations pertinentes selon le formulaire.
Délai	La demande est soumise sous forme électronique par e-mail au plus tard le 3 octobre 2020 à : patricia.schmidiger@swissuniversities.ch

4.2 Procédures et responsabilités

Les demandes seront évaluées et sélectionnées conformément à la procédure décrite au point 2. Le groupe d'expert-e-s ainsi que le Comité de pilotage peuvent être amené à inviter les requérant-e-s à ajuster leur demande de projet si certaines exigences sont manquantes ou si des clarifications sont souhaitées.

Les responsables de projets seront informés par e-mail de la décision du Comité de pilotage. Aucune correspondance ne sera échangée et aucune information ne sera donnée sur la décision. Un nouvel examen et une nouvelle considération d'un dossier sont exclus.

Comité de pilotage

Sabina Larcher-Klee	Directrice Haute école pédagogique FHNW (responsable du programme P-9, représentante de la Chambre des hautes écoles pédagogiques)
Isabelle Mili	Rectrice IUFE Université de Genève (représentante de la Chambre des hautes écoles pédagogiques)

¹ Cf. également les informations contenues dans le « [Formulaire de demande de projet](#) ».

Bern, 01.07.2020

Comité de pilotage P-9

Appel à projets : consolidation des réseaux et développement des parcours professionnels

Thomas D. Meier	Recteur Haute école des arts de Zurich (représentant de la Chambre des hautes écoles spécialisée)
Thomas Grob	Vice-recteur Enseignement Université de Bâle (représentant de la Chambre des hautes écoles universitaires)

swissuniversities

Groupe d'expert-e-s

Barbara Bader	Rectrice Staatliche Akademie der Bildenden Künste Stuttgart
Fabienne Brière-Gueunon	Maître de conférence Université Aix Marseille Ecole sup. du professorat et de l'éducation
Christina Colberg	Enseignante Haute école pédagogique Thurgovie et ETHZ
Cornelia Rosebrock	Professeur Goethe-Universität Frankfurt am Main
Ingo Thonhauser	Professeur HEP Haute école pédagogique du canton de Vaud

4.3 Calendrier

1 ^{er} juillet 2020	Lancement de l'appel à projets
3 octobre 2020	Délai pour le dépôt des demandes de projets
31 décembre 2020	Evaluation et décisions Information aux responsables de projets
dès le 1 ^{er} janvier 2021	Préparation dans les hautes écoles, suivie du démarrage des projets
31 décembre 2024	Fin de l'encouragement des projets par le biais des moyens du programme P-9

Les projets financés seront évalués après les deux premières années de financement (évaluation intermédiaire) et en fin de période (évaluation finale).

Contact

Patricia Schmidiger, Service spécialisé didactique disciplinaire swissuniversities
patricia.schmidiger@swissuniversities.ch, Tél. +41 31 335 07 73